



Paris, le 23 mars 2011

Sébastien SIHR

Secrétaire général du SNUipp-FSU

A

Monsieur Eric DEBARBIEUX

Président du Conseil scientifique des états généraux de la sécurité à l'école
Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Monsieur,

Suite à notre entrevue, nous vous adressons quelques-unes des idées qui nous semblent importantes :

- La question du harcèlement est rendue complexe par sa difficulté à être envisagée, au moins à l'école primaire. Des enseignants très compétents et particulièrement à l'écoute de leurs élèves peuvent passer complètement à côté. On repèrera l'agressivité, la solitude ou le mal-être en ayant la tentation d'y associer d'autres causes, qui sembleront plus évidentes.
- Le bien-être des enfants à l'école, le travail sur les compétences psycho-sociales (estime de soi, gestion des émotions, responsabilisation, dire et entendre...) ne sont encore suffisamment pris en compte dans notre école.
- Les programmes d'éducation civique, dans le domaine du « vivre ensemble » doivent réintégrer l'heure de débat hebdomadaire. En même temps que l'élève apprend à devenir responsable et à assumer ses propos et ses actes, il a le droit d'être accueilli dans une école respectueuse de ses droits et où toute forme d'humiliation (institutionnelle ou par ses pairs) est exclue. La leçon magistrale de morale est sans effet.
- Le SNUipp, avec l'ensemble des syndicats de l'éducation nationale, revendique qu'un travail sur toutes les discriminations débute dès l'école primaire. Les comportements violents et discriminatoires, comme les stéréotypes, s'ancrent très tôt et doivent être combattus.
- Une formation des enseignants est nécessaire. Des outils existent, leur appropriation par les équipes d'école ne peut être que collective, qu'il s'agisse des sociogrammes, d'analyse des représentations, de l'utilisation de la littérature de jeunesse... Plus largement des formations à l'éthique, à la gestion des groupes et des conflits, aux relations avec les familles, devraient être obligatoires dans tous les cursus d'enseignement.

- Dans un contexte budgétaire qui dégrade les conditions d'exercice du métier, les enseignants doivent pouvoir retrouver une fierté à enseigner. Le sentiment d'un travail empêché n'aide pas à donner du sens au métier. Une meilleure prise en compte du bien-être des élèves – qui passe aussi par une plus grande attention aux relations entre enfants et aux harcèlements entre pairs – sera d'autant plus rapide et efficace que les enseignants seront assurés de la confiance qui leur est faite par l'institution.

Veillez croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments dévoués.



Sébastien SIHR
Secrétaire général du SNUipp

Vous trouverez ci-joint notre publication la plus récente concernant les discriminations.

Le CSEE, Comité syndical européen pour l'éducation, met en ligne des travaux (cyber-harcèlement à l'école, violence) sur son site edu-osh.eu